



« Construire des ponts pour la paix, la justice et la dignité humaine »

L'appel des présidents des conférences épiscopales catholiques d'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et du Japon, avec le soutien du président de la Commission des évêques de l'Union européenne, à l'occasion du Sommet du G7

À l'occasion du Sommet du G7 réuni en France en 2026, nous, présidents des conférences épiscopales des pays membres du G7, avec le soutien du président de la Commission des évêques de l'Union européenne, souhaitons adresser aux chefs d'État et de gouvernement un message commun inspiré par l'Évangile et par la doctrine sociale de l'Église. Dans un contexte marqué par les conflits armés, les fractures géopolitiques, l'érosion du multilatéralisme, les inégalités croissantes, les bouleversements climatiques et les transformations technologiques rapides, nous rappelons que la dignité de toute personne humaine doit demeurer le fondement de toute gouvernance politique et économique. Le G7 porte une responsabilité particulière à l'égard du bien commun mondial. Aussi, les décisions prises par ses États membres ont des conséquences directes sur les peuples, sur la stabilité internationale et sur l'avenir des jeunes générations.

Par cet appel, en tant que pasteurs de nos Églises et disciples de Jésus Christ, nous, présidents des Conférences épiscopales des pays membres du G7, souhaitons mettre au service de la paix et de la communauté internationale la capacité de nos Églises au dialogue, à la médiation et à l'accompagnement des plus vulnérables.

1. Réaffirmer le multilatéralisme et le primat du droit international

Face aux tensions géopolitiques croissantes et à l'affaiblissement progressif de l'ordre international, **nous appelons les États du G7 à réaffirmer leur engagement en faveur d'un multilatéralisme authentique, fondé sur le droit international, la coopération entre les nations et le respect de la dignité humaine.**

La paix durable ne peut être garantie par les seules logiques de puissance, la course aux armements ou les rapports de force. Les institutions internationales demeurent indispensables pour prévenir les conflits, protéger les populations civiles et promouvoir la justice entre les peuples. Les États du G7 doivent contribuer à renforcer ces institutions afin qu'elles soient mieux à même de servir le bien commun mondial.

Nous appelons les pays membres du G7 à montrer le chemin de la réconciliation entre les peuples par le dialogue, la négociation et le respect mutuel. Les conflits qui frappent aujourd'hui l'Ukraine, la Terre Sainte, le Soudan, le Soudan du Sud, l'est de la République démocratique du Congo, le Sahel et tant d'autres régions du monde rappellent l'urgence d'un engagement renouvelé en faveur de la paix.

Nous réaffirmons également l'importance du respect du droit international humanitaire, de la protection des populations civiles, de la liberté religieuse et du respect de la dignité des prisonniers de guerre et des personnes déplacées. Les enfants, les familles et les minorités religieuses sont souvent les premières victimes des conflits : leur protection doit constituer une priorité absolue.

Les Églises et les communautés religieuses peuvent contribuer à reconstruire la confiance, à accompagner les populations blessées par la guerre et à créer les conditions sociales et morales d'une paix durable. Par sa présence locale, son engagement humanitaire et sa capacité à bâtir des ponts entre les peuples, l'Église catholique demeure un partenaire crédible au service de la paix et du dialogue.

2. Mettre la personne humaine au cœur du développement et de la solidarité internationale

Les récentes réductions de l'aide publique au développement dans plusieurs pays du G7 suscitent une vive inquiétude. Alors que les besoins humanitaires augmentent à travers le monde, des millions de personnes voient se fragiliser leur accès à l'alimentation, à la santé, à l'éducation et à la protection. **Nous appelons les États du G7 à renouveler leur engagement en faveur de la solidarité internationale et d'un partenariat juste avec les pays du Sud.** Les politiques de développement doivent viser en priorité la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, l'accès à l'éducation et aux soins, ainsi que la protection des plus vulnérables.

Nous encourageons également une écoute mutuelle plus attentive entre les peuples, car la construction de la paix, de la justice et de la fraternité internationale dépend de la capacité à développer des processus concrets, des modes de dialogue et de participation qui rendent possible une véritable culture de la rencontre. Les objectifs de développement durable des Nations unies doivent demeurer une référence commune. Nous encourageons les pays industrialisés à maintenir un financement du développement à la hauteur des engagements internationaux et à ne pas faire peser sur les populations les plus fragiles le coût des nouvelles priorités stratégiques.

Le commerce international et les partenariats économiques, notamment dans le domaine des minerais critiques et des ressources naturelles, doivent être fondés sur l'équité, le respect des droits des populations locales, des conditions de travail décentes et la protection de l'environnement. Le développement ne peut se construire au prix de l'exploitation humaine ou de la dégradation irréversible de notre maison commune.

Nous appelons également à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la criminalité organisée, la traite des êtres humains, les trafics illicites, la corruption et les flux financiers illégaux qui fragilisent les sociétés et alimentent la violence.

Dans ce domaine, nous rappelons qu'une réponse uniquement répressive ne saurait suffire. La lutte contre le narcotrafic et les réseaux criminels exige des systèmes judiciaires efficaces, justes et respectueux de la dignité humaine, ainsi qu'une prise de conscience des responsabilités collectives, y compris dans les sociétés de consommation.

3. Protéger les enfants et les jeunes à l'ère numérique

Les transformations technologiques et le développement rapide de l'intelligence artificielle ouvrent des possibilités nouvelles pour l'éducation, la santé et le partage des connaissances. Toutefois, ces innovations comportent également des risques majeurs, en particulier pour les enfants et les jeunes.

Nous appelons les dirigeants du G7 et les entreprises technologiques à établir des règles internationales claires afin que les nouvelles technologies soient mises au service de la personne humaine et du bien commun.

Cette exigence d'une gouvernance humaine et démocratique de l'intelligence artificielle rejoint l'enseignement récent du pape Léon XIV. Comme il l'écrit dans son encyclique^[1]: «*Désarmer l'IA, c'est la soustraire à la logique de la compétition armée qui n'est plus aujourd'hui seulement militaire, mais aussi économique et cognitive. C'est la course à l'algorithme le plus performant et à la banque de données la plus vaste dans le but de consolider un avantage géopolitique ou commercial sur tous les autres. Désarmer, c'est rompre cette équivalence entre la puissance technique et le droit de gouverner. Désarmer ne signifie pas renoncer à la technologie, mais l'empêcher de dominer l'humain. Cela signifie la soustraire aux monopoles, la rendre discutable, contestable, et donc habitable, en la restituant à la pluralité des cultures humaines et des formes de vie. La tâche, aujourd'hui, n'est pas seulement éthique ou technique: elle est écologique au sens le plus radical, car elle met en jeu une nouvelle dimension de notre Maison commune. L'IA est déjà un environnement dans lequel nous sommes immergés et un pouvoir avec lequel nous devons composer. C'est pourquoi il ne suffit pas de la réglementer: elle doit être désarmée et rendue accessible.*»

Cette réflexion nous invite à considérer l'intelligence artificielle non seulement comme un ensemble d'outils à encadrer, mais comme un environnement qui façonne déjà les relations humaines, l'accès au savoir, l'exercice des libertés et la participation démocratique. À ce titre, sa gouvernance doit être orientée vers le bien commun, la justice, la transparence et l'inclusion.

L'intelligence artificielle doit demeurer sous contrôle humain et être encadrée par des principes éthiques clairs. Les innovations technologiques ne doivent jamais conduire à une déshumanisation des relations sociales ni à une automatisation des décisions portant atteinte à la vie humaine. Nous soutenons les appels du Saint-Siège en faveur d'une gouvernance éthique de l'intelligence artificielle et d'une vigilance particulière concernant les usages militaires des systèmes autonomes.

Nous encourageons également les États du G7 à promouvoir une éducation au dialogue, au respect des différences religieuses et culturelles ainsi qu'à une pédagogie de la mémoire heureuse, ferment d'un avenir de paix.

4. Assumer une responsabilité commune envers la création et les personnes déplacées

La crise écologique mondiale affecte de manière disproportionnée les populations les plus pauvres et les générations futures. Les catastrophes climatiques, la dégradation des écosystèmes, les pénuries d'eau et l'insécurité alimentaire aggravent les tensions sociales et les déplacements forcés.

[1] LÉON XIV, encyclique *Magnifica humanitas* sur la sauvegarde de la personne humaine à l'époque de l'intelligence artificielle (§110), Saint-Siège, 2026.

Nous appelons les États du G7 à prendre des mesures courageuses et vérifiables pour accélérer une transition écologique juste, réduire les émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables et soutenir les pays les plus vulnérables face aux conséquences du changement climatique.

La protection de notre maison commune ne relève pas seulement d'une nécessité environnementale, mais aussi d'une exigence de justice. Les pays les plus industrialisés ont une responsabilité particulière en raison de leur niveau de consommation des ressources et de leur contribution historique au réchauffement climatique.

Nous rappelons également que les migrants et les réfugiés doivent toujours être accueillis avec dignité, tout en reconnaissant la responsabilité légitime des États de préserver le bien commun. Les personnes contraintes de fuir la guerre, les persécutions, la misère ou les catastrophes climatiques ne peuvent être considérées comme une menace. Elles sont des frères et sœurs en humanité.



Cardinal Jean-Marc Aveline, archevêque de Marseille,
président de la Conférence des évêques de France



Cardinal Tarcisio Isao Kikuchi, archevêque de Tokyo,
président de la Conférence des évêques catholiques du Japon



Cardinal Matteo Maria Zuppi, archevêque de Bologne,
président de la Conférence épiscopale italienne



Mgr Paul Coakley, archevêque d'Oklahoma City,
président de la Conférence des évêques catholiques des États-Unis



Mgr Richard Moth, archevêque de Westminster,
président de la Conférence des évêques catholiques d'Angleterre
et du Pays de Galles



CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA
CANADIAN CONFERENCE OF CATHOLIC BISHOPS

Mgr Pierre Goudreault, évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière,
président de la Conférence des évêques catholiques du Canada



Mgr John Keenan, évêque de Paisley,
président de la Conférence des évêques d'Écosse



Mgr Heiner Wilmer, évêque de Hildesheim,
président de la Conférence épiscopale allemande



Avec le soutien de
Mgr Mariano Crociata, évêque de Latina (Italie),
président de la Commission des évêques de l'Union européenne